# **FIP France Excellence II**

# Informations financières au 30/06/2022

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité
Codes ISIN	Part A (IR) - FR0011716299 / Part B (ISF) - FR0011804939
Région d'investissement	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, PACA
Taux de réduction fiscale	18% IR ou 50% ISF
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Rachats de parts	Pas de rachat possible
Nombre de PME en portefeuille au 30/06/2022	13
Statut	Depuis le 30/06/2022 - Liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 30/06/2022 (distributions incluses)	300,07€
Performance depuis l'origine	-39,99%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus (1)	+20,03%

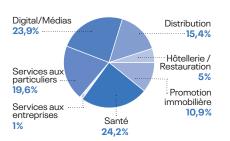
## **DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES**

Date	Montant brut par part	Pourcentage du nominal		
15/06/2022	50,00€	10%		

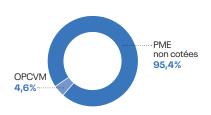
### HORIZON D'INVESTISSEMENT



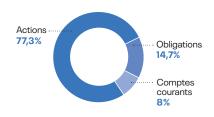
### RÉPARTITION SECTORIELLE



## RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



# RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME



<sup>(1)</sup> Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

### PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région	% du Fonds <sup>(2)</sup>
VIMS	Dispositifs médicaux destinés à la chirurgie vidéo assistée	Île-de-France	10%
Intuilab	Éditeur de logiciels	Occitanie	10%
Geronimo - Gelazur	Groupe de négoce de produits de la mer surgelés	PACA	8,5%
Aqprim	Groupe de promotion immobilière	Nouvelle- Aquitaine	6%
M Services	Holding de reprise des titres Yoopala Services, société spécialisée dans la garde d'enfants, et Pro Sap Développement, société spécialisée dans la formation	Occitanie	4,4%
Fineheart	Spécialiste des technologies innovantes du domaine cardiovasculaire	Nouvelle-Aquitaine	3,4%
Autres			18,4%

<sup>(2)</sup> calculé sur les souscriptions initiales

# PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
Nap	Distribution de produits de diversification auprès des commerces de presse	2016	Entre 1 et 1,5x
Take & Buy	Commercialisation d'opérations de mobile to store	2018	Moins de 1x
Octal	Climatisation de véhicules	2019	Entre 1,5 et 2x
Sequoiasoft	Édition de logiciels pour les acteurs de l'hébergement et de la restauration	2019	Entre 1,5 et 2x
Everblue	Réseau de distribution de piscines	2021	Entre 1,5 et 2x
Dujiarco	Spécialiste dans la fourniture d'installations métalliques complexes à destination des moyennes et grosses centrales hydroélectriques	2022	Entre 1,5 et 2x
Holding Pacte	Maintenance et vente de périphériques d'impression	2022	Moins de 0,5x
Monte Almanzor Invest	Agence de voyages	2022	Entre 1 et 1,5x

#### VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en €; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)								
Année de création	Grandeur constatée	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
2014	VL+distributions	483,19€	473,37€	475,50€	454,16€	436,52€	397,60€	308,35€	311,30€	300,07€
	Montant des frais	0,00€	0,00€	39,04€	39,24€	39,21€	108,48€	122,47€	147,80€	158,64 €(3)

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

- i) La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :
- -le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription;
  -le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article le de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre
- le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article le de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.
- ii) La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :
- -la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire;
- -le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.
- (3) Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible. L'ensemble des frais dus par le Fonds et pris en compte dans la valeur liquidative s'élèvent toutefois à 160,74€.

#### **COMMENTAIRE DE GESTION**

Au 30 juin 2022, sur les investissements qu'il a réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds est en moins-value de 40€ par part.

En effet, ce Fonds initialement investi dans 24 PME a réalisé 12 cessions partielles ou totales ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value n'a toutefois pas permis de neutraliser les effets des 3 défaillances rencontrées sur les secteurs du digital et de l'informatique. Les titres restant en portefeuille ainsi que la part libre enregistrent, quant à eux, une moins-value latente de 8 € par part.

Sur le semestre écoulé, les titres de la société Monte Almanzor Invest ont été cédés en plus-value. A la suite des difficultés rencontrées, la société Planet Cards (carterie personnalisable en ligne) est passée en liquidation judiciaire en mars 2022.

La valeur liquidative du Fonds est en baisse par rapport au semestre dernier. En effet, les titres de la société M Services ont été dépréciés en raison du ralentissement de sa croissance, ainsi que des problèmes rencontrés pour procéder au remboursement de l'investissement du Fonds. A l'inverse, les titres de la société Geronimo ont été revalorisés afin de tenir compte de la progression d'activité.

Le Fonds a dépassé sa durée de vie règlementaire. L'équipe de gestion travaille à la cession des participations restant en portefeuille dans les meilleures conditions mais manque de visibilité sur le délai de sortie. Aucun redressement de la valeur liquidative n'est malheureusement envisagé et aucune distribution ne peut être réalisée à court terme.

La société de gestion ne perçoit plus de commissions de gestion sur ce Fonds.

# M\_CAPITAL